



A votre écoute !

Pour ajuster votre projet et enclencher votre projet d'accompagnement, contactez la coordination régionale VAE d'ASKORIA
anne.paistel-allee@askoria.eu



Pensez-y !

Toute l'année, des réunions d'information gratuites, en ligne, dédiées à la VAE sont animées par des expertes d'ASKORIA.

Consultez les prochaines dates !

askoria.eu

ASKORIA
activateur de solidarités

VAE

Validation des Acquis de l'Expérience



Transformez
votre **EXPERIENCE**
en **DIPLOME !**

VAE // Qui est concerné ?

Vous avez au moins un an d'expérience, salariée et/ou bénévole, continue ou non, en rapport direct avec la certification que vous visez, vous pouvez entamer une démarche de VAE. Les périodes de stage réalisées lors d'une formation sont aussi comptabilisées dans la durée d'expérience requise.



ASKORIA vous accompagne

- dans le renseignement du livret 2,
- dans le choix des situations à expliciter, et l'articulation avec le référentiel de compétences,
- dans la préparation à l'entretien avec le jury.

INFOS PRATIQUES

Durée d'accompagnement : 24 heures

Lieux : ASKORIA Lorient, Morlaix, Rennes, Saint-Brieuc, Vannes (Saint-Avé)

→ Les accompagnements, peuvent également se faire en distanciel.

FINANCER VOTRE VAE

Selon votre situation (demandeur d'emploi/salarié), plusieurs possibilités :

- CPF (compte personnel de formation),
- Plan de développement des compétences de l'employeur
- Aide QUALIF' VAE de la Région Bretagne,
- Pôle Emploi
- Congé VAE 24 heures (salarié de la fonction publique hospitalière)
- Financement personnel
- Dispositif Pro-A (OPCO Santé)
- Transition Pro Bretagne

→ ASKORIA peut vous informer sur les financements et le montage des dossiers.



DIPLÔMES ACCOMPAGNÉS PAR ASKORIA

- DEAES / Accompagnant Educatif et Social
- DEAF / Assistant Familial
- DEAP / Auxiliaire de Puériculture
- DEAS / Aide Soignant
- DEASS / Assistant de Service Social
- CAFDES / Directeur d'Etablissement ou de service social et médico-social
- CAFERUIS / Cadre intermédiaire Responsable d'Unité d'Intervention Sociale
- DECESF / Conseiller en Economie Sociale Familiale
- DEIS / Chargé de mission Ingénierie Sociale
- DISAP / Responsable Dirigeant de l'Intervention sociale et Services à la Personne
- DEEJE / Educateur de Jeunes Enfants
- DEES / Educateur Spécialisé
- DEETS / Educateur Technique Spécialisé
- DEME / Moniteur Educateur
- DEMF / Médiateur Familial
- DETISF / Technicien de l'Intervention Sociale et Familiale
- SDN - Surveillant De Nuit en secteur social, médico-social et sanitaire
- Titres professionnels IPERIA

MA VAE // Quelles étapes ?

1

Je me procure le Livret 1
« Demande de recevabilité administrative » auprès de l'organisme certificateur.

2

Je renseigne le Livret 1 en ligne ou sur papier, et je le transmets au certificateur.

3

Je reçois la notification de recevabilité.

4

ASKORIA m'accompagne sur :

- La rédaction du **Livret 2**
- La préparation à l'entretien avec le jury

5

Je passe devant le jury d'examen.

6

Je reçois mes résultats : validation totale (diplôme, certification), partielle ou refus.

Si validation partielle, les domaines ou blocs de compétences obtenus sont validés à vie.

Si refus, il est possible de se représenter devant un jury VAE en retravaillant le Livret 2, ou d'entrer en formation qualifiante (parcours aménagé) et de passer les épreuves de certification.



Livret 1, Livret 2, Quelles différences ?

Le livret 1

C'est un recueil d'éléments (copies de bulletins de salaire, fiches de paie, attestations employeur) qui permet d'attester de la durée de votre expérience et de l'adéquation avec le diplôme que vous visez.

Envoyez ou renseignez le Livret 1 de recevabilité en ligne selon les certificateurs. Ils vous notifieront de la recevabilité administrative de votre demande ou de son refus.

Vous avez obtenu la recevabilité ?

Nous vous accompagnons dans le renseignement du **Livret 2**.

Vous rendez compte des compétences que vous avez développées au cours de votre expérience dans ce Livret 2 que vous présenterez oralement devant un jury.

POUR LE LIVRET 1, CONTACTEZ LE BON INTERLOCUTEUR !

• **VAE AES ASS, AF, Aide-soignant, EJE, MF, TISF, DEIS, CAFERUIS, Auxiliaire de puériculture**

ASP Direction régionale Nouvelle Aquitaine
8, Place Maison Dieu
CS 90002 - 87001 Limoges
Cedex
0810 017 710

Livret à remplir en ligne
www.asp-public.fr

• **VAE CAFDES EHESP de Rennes**
15, rue du professeur Bernard
CS 74312 - 35043 Rennes
02 99 02 27 00

Livret à renvoyer à l'EHESP

• **VAE DISAP ASKORIA**
12, rue du Vau Méno
22000 Saint-Brieuc
02 96 78 86 23

Livret à renvoyer à ASKORIA
anne.paistel-allee@askoria.eu

• **VAE ES, ETS, CESF et ME**

DAVA Rennes
6, rue Kleber
35000 Rennes
02 99 25 11 60

Livret à remplir en ligne
<https://francevae.fr/>

• **VAE des titres professionnels Assistant maternel, Garde d'enfants, Employé familial, Assistant de vie**

IPERIA l'Institut
60, avenue Quakenbrück
BP 136 - 61004 Alençon cedex
0800 82 09 20

Livret à renvoyer par courrier
www.iperia.eu

• **VAE SDN**

L'OPCO Santé vous transmet la procédure pour activer votre VAE : [Surveiller de nuit > Télécharger la notice d'information.](#)

Livret 1 à demander à
Support.Certifications@opco-sante.fr

Puis le transmettre à ASKORIA
anne.paistel-allee@askoria.eu

ASKORIA étudiera votre demande de recevabilité.